

# Annonces légales

LE PAYS MALOIN  
JEUDI 9 FEVRIER 2017  
www.lepaymalouin.fr

41

## Avis de marchés publics

Procédure adaptée article 28

Marchés inférieurs à 20 000 euros HT

**Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2015 soit 4,12 € ht la ligne.**

Les annonces sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 26 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernent et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.attilegales.fr](http://www.attilegales.fr).

## AVIS ADMINISTRATIFS

Commune de PLEUGUENEUC  
**AVIS AU PUBLIC**

7152012201

### Enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 11 janvier 2017,

Le Maire de Pleugueneuc (Ille-et-Vilaine) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'une modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Elle porte sur les points suivants :

- Ouverture à l'urbanisation de la zone ZAU, située en entrée de l'agglomération, au Sud-Est de Pleugueneuc, près de la rue Broutassis, et destinée à accueillir une mixité de fonction, notamment de l'habitat dans sa partie Nord, et de l'activité artisanale au Sud.

- Ouverture à l'urbanisation de la zone ZAU, située au Nord-Ouest de Pleugueneuc, près de la rue d'Armor et de la rue de Coëquen, et destinée à accueillir un lotissement communal.

A cet effet, Mme LIVENEAUX Annick a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraplé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de Pleugueneuc (Ille-et-Vilaine) pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, du samedi 04 février 2017 au lundi 06 mars 2017 inclus.

M. le Maire pourra recevoir les personnes les samedis matins, pour celles qui en auront fait la demande.

Les jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie sont les suivants :

- Lundi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h30.  
- Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 à 12h30.  
- Samedi : 9h00 à 12h00.

Chaque jour pourra prendre connaissance du dossier de modification du plan local d'urbanisme et consulter éventuellement ses observations sur le registre d'enquête. Elles pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie - 2, place de la Marie, 35720 Pleugueneuc ou par communication électronique à l'adresse : [mairiepleugueneuc@wanadoo.fr](mailto:mairiepleugueneuc@wanadoo.fr)

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :

- Samedi 04 février 2017, de 09h00 à 12h00.

- Mercredi 15 février 2017, de 09h00 à 12h00.

- Lundi 06 mars 2017, de 14h00 à 17h30.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à l'issue de l'enquête.

7153460101

Commune de MELLAC

### 1<sup>ER</sup> AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Révision du Plan d'Occupation des Soils, élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique relative à la révision du Plan d'Occupation des Soils (POS), élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Mellac, du 24 février 2017 au 27 mars 2017 17h30 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Monsieur Yves-Hubert GUENICHI, ingénieur généraliste des ponts et chaussées en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le conseiller délégué au tribunal administratif de Rennes.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraplé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie, pendant la durée de l'enquête, du 24 février 2017 au 27 mars 2017 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie soit :

- du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures 30,

- vendredi de 14 heures à 17 heures 30,

- samedis à mars et 18 mars de 9 heures à 12 heures,

- et pendant les permanences de Monsieur le Commissaire enquêteur.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consulter ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire enquêteur par courrier à la mairie (1 Place de la mairie, 35270 Mellac) ou par courriel à l'adresse suivante [mairie.mellac@orange.fr](mailto:mairie.mellac@orange.fr) en indiquant en objet du courriel « Observations P.L.U pour commissaire enquêteur ».

Les observations par courriel, par courriel devront être arrivées à la mairie avant la fin de l'enquête publique lundi 27 mars 2017 17 heures 30. Le dossier pourra être consulté en mairie sur un poste informatique en libre accès aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

L'évaluation environnementale du projet de P.L.U qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique aux fins de la mairie de Mellac, dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : [www.mellac.fr](http://www.mellac.fr)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Mellac pour recevoir observations, propositions et contre-propositions écrites et orales les jours et horaires suivants :

- le vendredi 24 février 2017 de 9 heures à 12 heures 30,

- le jeudi 9 mars 2017 de 14 heures à 17 heures 30,

- le samedi 18 mars 2017 de 9 heures à 12 heures 30,

- le lundi 27 mars 2017 de 14 heures à 17 heures 30.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Mellac et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site Internet [www.mellac.fr](http://www.mellac.fr).

Au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du P.L.U. ; il pourra décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de P.L.U en vue de cette approbation. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à la mairie de Mellac.

Le Maire, Georges DUMAS

## MAIRIES, COLLECTIVITÉS, ADMINISTRATIONS, ETABLISSEMENTS PUBLICS



**Publiez vos marchés dans cette rubrique**

Soyez au rendez-vous des artisans et des chefs d'entreprises qui consultent tous les vendredis les marchés de leur région

## VIE DES SOCIÉTÉS

### CHANGEMENT DE GERANT

7153617801

Aux termes de l'Assemblée générale du 30 décembre 2016 de la société SCIDUCOGLAIS, société civile immobilière au capital de 1 200 euros, siège social : 10 rue de la Roche, 35500 Talais, RCS Rennes n° 798 689 824.

L'avis de constitution a été publié dans PAYS MALOIN, le 28 novembre 2013.

Il a été décidé de nommer TROCHON Bruno, 6 rue du Clos Fontaine, 35133 Leoussac.

LE CHARLES GILLES, 9 Chemin des Aléours, Les Gastines, 35430 Saint-Pere-Marc-en-Poulet en qualité de gérant associé à compter du jour de ladite Assemblée, sans limitation de durée en remplacement de LEEORSTIER Stéphane, 10 Chemin des Gardes, 35400 Saint-Malo démissionnaire.

Pour avis.

Suivant acte sous seing privé en date de Saint-Malo du 01 février 2017, il a été instituée une Société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KEUR PINK.

Capital : 1 000 euros.

Siège social : 30 rue Pierre Certain, 35400 Saint-Malo.

Objet : L'acquisition, la cession, la location de tous immeubles, notamment l'acquisition d'un bâtiment à usage d'habitation situé au Sénégal sur la commune de Nanning.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Malo.

Co-gérants: Monsieur Pascal HEUZE et Madame Valérie TOMAS, demeurant ensemble 30 rue Pierre Certain, 35400 Saint-Malo.

Pour avis.

### CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

7153640201

Suivant acte sous seing privé en date de Saint-Malo du 01 février 2017, il a été instituée une Société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KEUR PINK.

Capital : 1 000 euros.

Siège social : 30 rue Pierre Certain, 35400 Saint-Malo.

Objet : L'acquisition, la cession, la location de tous immeubles, notamment l'acquisition d'un bâtiment à usage d'habitation situé au Sénégal sur la commune de Nanning.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Malo.

Co-gérants: Monsieur Pascal HEUZE et Madame Valérie TOMAS, demeurant ensemble 30 rue Pierre Certain, 35400 Saint-Malo.

Pour avis.

Suivant acte sous seing privé en date du 3 février 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MDH.

Forme : SCI.

Siège Social : 281 Boulevard du Général de Gaulle, 35800 Saint-Lunaire.

Objet :

- la propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement, de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine.

- l'aménagement, l'entretien et la construction de tous immeubles.

- et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptibles d'en favoriser le développement, la constitution d'hypothèques, de toutes autres sûretés réelles et caution, pourvu que le caractère civil de la société ne soit pas modifié.

Durée : 99 années.

Capital : 1 000 euros.

Gérants :

Monsieur Fabrice HUMBLLOT demeurant 13 Chemin de la Mérandière, 22490 Peslin-Tréguay.

Madame Barbara DUCLOS demeurant 13 Chemin de la Mérandière, 22490 Peslin-Tréguay.

Cession de parts : agréments des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo.

Pour avis, la gérance.

### AVIS DE CONSTITUTION

7153407801

Suivant acte sous seing privé en date du 20 janvier 2017, à Saint-Erice-en-Cogles, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TRO BREIZH.

Forme : société par actions simplifiée.

Siège social : La Basse Rouillais, 35420 Louvigné-du-Désert.

Objet : La vente de produits alimentaires et boissons non alcoolisées transformés ou non, à transporter et à commercialiser sur place et de toutes activités annexes ou complémentaires. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements. Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 2 000 euros divisé en 2 000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les actions ne peuvent être cédées à des tiers, même en cas de successions, de liquidation du régime matrimonial ou de cession, soit à un conjoint, soit à un associé, soit à un descendant qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant en assemblée générale extraordinaire ; les actions du cédant n'étant pas prises en compte pour la calcul de cette majorité.

Administration aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé et en cas de démissionnement des titres, l'utilisateur comme le nu propriétaire, a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer, au sein des délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité. Chaque action donne droit à une voix.

Ort été nommés :

Président : Monsieur Nicolas TUMOINE demeurant au 1 rue Pasteur, 35460 Saint-Erice-en-Cogles.

Directeur général : Madame Violaine DESTIYNS demeurant au 1 rue Pasteur, 35460 Saint-Erice-en-Cogles.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.

Pour avis.

### MODIFICATIONS STATUTAIRES



**EARL LA POURCHASSAIS**

Siège social : " La Pourchassais "

35550 PIPRIAC

au capital social de 33 300 euros

386 895 302 RCS RENNES

7153406001

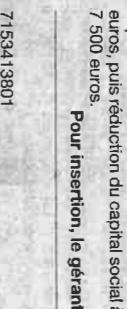
Section décisions collectives des associés, en date du 31 décembre 2016, les associés ont approuvé à l'unanimité :

- La démission de Madame Monique CHEVAL de ses fonctions de gérante de la société, à compter du 31 décembre 2016.

- La nomination de Monsieur Ludovic CHEVAL, demeurant à " 5 rue Marcel Cardan ", 35550 Pipriac en tant que gérant de la société, à compter du 31 décembre 2016.

- L'augmentation de capital portant le capital social de 33 300 euros à 37 140 euros, plus réduction du capital social à 7 500 euros.

Pour insertion, le gérant.



7153413801

Par acte sous seing privé, en date du 14 janvier 2017, il a été constituée un Groupement Agricole d'Exploitation Commun (G.A.E.C.) dont les caractéristiques suivent :

Dénomination sociale : GAEC DE LA BASSETIERE

Siège social : " 303, La Bassetier 35500 BALAZE

Agriée par le Préfet en date du 10 janvier 2017.

L'immatriculation au registre du commerce et des sociétés se fera au greffe du tribunal de commerce de Rennes.

Un des cogérants.

7153350101

Société à Responsabilité Limitée

en liquidation

Au capital social de 3 000 euros

Siège social : 26 rue Clos Barbé (35137) PLEUMELEUC

RCS RENNES 809 380 272

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30 janvier 2017, l'Associée unique de la société " LG PATRIMOINE " après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de clôture de liquidation, donne quitus au liquidateur de sa gestion et décharge celui-ci de son mandat.

L'Associée unique a, en conséquence, prononcé la clôture des opérations de liquidation, constaté que la personnalité morale de la société avait cessé d'exister ce même jour.

Les comptes de clôture de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.

Pour avis

Madame Laëtitia GUERY

Liquidatrice.

7153403701

SCEA FINE DE CANCALE

Société civile d'exploitation agricole au capital de 10 000 euros

Siège social : Les Nallies

35350 SAINT-MELCHIR-DES-ONDES

RCS SAINT-MALO 509 050 001

NOMINATION

D'UN CO-GERANT

La collectivité des associés de la société, en date du 11 janvier 2017, a nommé Monsieur Stéphane QUEME-RAIS en qualité de co-gérant à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En conséquence, la mention suivante a été ajoutée :

Nouvelle mention : Monsieur Stéphane QUEME-RAIS, né le 17 novembre 1970 à Saint-Malo (35), de nationalité française, demeurant 6 Impasse du Clos du Triam, 35260 Cancale.

Pour avis

La gérance.

### MODIFICATIONS STATUTAIRES



**GAEC DES JUMS**

Siège social : " Tayée "

35410 ST-AUBIN-DU-PAVAIL

au capital social de 150 000 euros

444 576 490 RCS RENNES

7153422001

Section la décision collective de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 20 janvier 2017, les associés ont approuvé à l'unanimité :

- La transformation du GAEC en SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : SARL DES JUMS.

- Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.

- Siège social : " Tayée ", 35410 St-Aubin-du-Pavail.

- Objet social : " la production d'énergie renouvelable et éventuellement toutes autres opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières.

- Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

- Capital social : 15 000 euros, divisé en 1 500 parts de 10 euros, entièrement souscrites et libérées.

- Montant des apports en numéraire : 1 500 euros.

- Montant des apports en nature : Néant.

- Gérance : ont été désignés gérants : Monsieur Benoit CROCO, demeurant à : " Tayée ", 35410 St-Aubin-du-Pavail, Monsieur Vincent CROCO, demeurant à : " La Plesse ", 35410 St-Aubin-du-Pavail.

Pour insertion, les cogérants.

7153488901

CABINET CARCREFF

Société d'avocats

19 A, rue de Chailion, CS 26535

35065 RENNES Cedex

NI & CO

Société par Actions simplifiée au capital social de 10 000 euros

Ramené à 0 euro puis porté à 180 000 euros

Siège social : 35000 RENNES

35 rue du Maréchal de Serrigny

525 253 340 RCS RENNES

CAPITAL SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 05 janvier 2017 et d'un procès-verbal de la Présidence en date du 30 janvier 2017 enregistré au service des impôts des entreprises de Rennes-Est le 03 février 2017 bordereau n° 2017/7250, case n° 12, le capital social a été réduit de 10 000 euros pour être ramené à 0 euro puis augmenté de 180 000 euros par souscription en numéraire puis réduit de 122 674 euros, le capital final s'élevait ainsi à 57 326 euros.

Les articles 7, et 6 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention est faite au RCS de Rennes.

Pour avis

La Présidence.

7153603001

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 6 février 2017, à Saint-Malo, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MAEL

Forme : société civile immobilière.

Siège social : " 15 rue des Petits Frères, 35430 Chateaufort-d'Ille-et-Vilaine.

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 200 euros divisé en 200 parts sociales de 1 euro chacune.

Montant des apports en numéraire : 200 euros.

Cession de parts et agrément : Libre entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.

Gérants : Mme Alexandra SPIQUEL-LEPERRIER et M. Emmanuel LEPELIER demeurant ensemble 15 rue des Petits Frères, 35430 Chateaufort-d'Ille-et-Vilaine.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo.

Pour avis.